



COMMUNIQUE DE PRESSE DU COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS

A Lille, le 15 Décembre 2022,

Les annonces du ministre de la Santé et de la Prévention au congrès du CNGE

Monsieur François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, s'est exprimé devant 3200 congressistes mobilisés et investis.

Le Professeur Olivier Saint-Lary, président de CNGE Collège Académique, a présenté un rapport d'étape de la mission « Phase de consolidation du Diplôme d'Études Spécialisées de Médecine Générale » aux côtés du Professeur Nanou Pham (représentante de la Conférence des Doyens), du Professeur Stéphane Oustric (ancien président de la sous-section 53-03 du Conseil National des Universités et représentant du Conseil national de l'Ordre des médecins), et de Madame Mathilde Renker (interne, ancienne présidente de l'Inter Syndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale).

Trois principes forts font consensus :

- la phase de consolidation a pour objectif d'améliorer et de professionnaliser la formation des futurs médecins généralistes,
- chaque interne en phase de consolidation sera supervisé par un maître de stage formé et agréé,
- les lieux de stage seront déterminés en fonction de leurs critères de qualité pédagogique et non en fonction de mesures coercitives que toutes les structures auditionnées rejettent.

Le Président de CNGE Collège Académique a énoncé au nom de la mission, des conditions nécessaires à la réussite :

- amplifier les efforts de formation et de recrutement des maîtres de stage des universités (MSU) qui maillent le territoire de façon très efficace,
- augmenter de façon très significative les nominations d'enseignants de médecine générale, titulaires, associés, chefs de clinique et assistants universitaires,
- doter les départements de médecine générale de personnel administratif dédié à la gestion de la phase de consolidation.

Le ministre a repris à son compte ces orientations et annoncé :

- la pérennité du financement hors quota des formations pédagogiques des MSU dans le dispositif de DPC pour 2023,
- un plan de nominations pour les enseignants de médecine générale.

Ces moyens financiers et humains, indispensables à la phase de consolidation du DES de médecine générale, contribueront à l'amélioration de l'accès aux soins et du système de santé grâce à une meilleure qualité de la formation des futurs médecins généralistes.